

**1. RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :**

- Informations concernant les résolutions à titre ordinaire qui ont été publiées dans l'avis préalable à l'assemblée générale au BALO n°135 du 11 novembre 2015 :

Actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 435
Quorum : 67 060 448 actions, soit 60.60% des actions ayant le droit de vote
Nombre de droits de vote : 68 667 108 (sur un nombre total de droits de vote de 129 159 745)

- Informations concernant les résolutions à titre ordinaire présentées par des actionnaires pendant l'assemblée générale du 17 décembre 2015 et non agréées par le Conseil d'administration de la Société (résolutions R3 à R11 dans le tableau ci-dessous) :

Actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 341
Quorum : 61 727 882 actions, soit 55.78% des actions ayant le droit de vote
Nombre de droits de vote : 63 324 440 (sur un nombre total de droits de vote de 129 159 745)

- Résultat des votes par résolution :

Résolutions à titre ordinaire		Pour	Contre	Abstention
1 <sup>ère</sup> résolution	Distribution exceptionnelle prélevée sur le report à nouveau	59 215 281 (86,24%)	9 328 453 (13,59%)	123 374 (0,17%)
Résolution R3*	Révocation de M. Alexandre VILGRAIN de son mandat d'administrateur de la Société	5 822 928 (9,20%)	43 499 208 (68,69%)	14 002 304 (22,11%)
Résolution R4*	Révocation de la MACIF de son mandat d'administrateur de la Société	8 420 493 (13,30%)	42 984 369 (67,88%)	11 919 578 (18,82%)
Résolution R5*	Révocation de M. Emmanuel de MARION de GLATIGNY de son mandat d'administrateur de la Société	6 802 516 (10,74%)	43 007 203 (67,92%)	13 514 721 (21,34%)
Résolution R6*	Révocation de Mme Nathalie DELAPALME de son mandat d'administrateur de la Société	6 798 647 (10,74%)	43 936 167 (69,38%)	12 589 626 (19,88%)
Résolution R7*	Révocation de M. Xavier BLANDIN de ses fonctions d'administrateur de la Société	6 807 358 (10,75%)	43 934 560 (69,38%)	12 582 522 (19,87%)
Résolution R9*	Révocation de Mme Caroline CATOIRE de ses fonctions d'administrateur de la Société	6 782 172 (10,71%)	43 916 051 (69,35%)	12 626 217 (19,94%)
Résolution R11*	Nomination de Mr Jan VANTOMME aux fonctions d'administrateur de la Société	7 092 144 (11,20%)	42 504 795 (67,12%)	13 727 501 (21,68%)

\* Résolutions présentées au cours de l'Assemblée générale par des actionnaires et non agréées par le Conseil d'administration de la Société.

## **2. RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :**

- **Informations concernant les résolutions à titre extraordinaire qui ont été publiées dans l'avis préalable à l'assemblée générale au BALO n°135 du 11 novembre 2015 :**

Actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 435
Quorum : 67 060 448 actions, soit 60.60% des actions ayant le droit de vote
Nombre de droits de vote : 68 667 108 (sur un nombre total de droits de vote de 129 159 745)

- **Informations concernant la résolution 2-A amendée par le Conseil d'administration de la Société lors de l'Assemblée générale du 17 décembre 2015 (résolution 2-A ci-dessous) :**

Actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 341
Quorum : 61 727 882 actions, soit 55.78 % des actions ayant le droit de vote
Nombre de droits de vote : 63 324 440 (sur un nombre total de droits de vote de 129 159 745)

- **Informations concernant la résolution 2-C présentée par des actionnaires pendant l'assemblée générale du 17 décembre 2015 et non agréée par le Conseil d'administration de la Société (résolution 2-C ci-dessous) :**

Actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 341
Quorum : 61 727 882 actions, soit 55.78 % des actions ayant le droit de vote
Nombre de droits de vote : 63 324 440 (sur un nombre total de droits de vote de 129 159 745)

- **Résultat des votes par résolution :**

Résolutions à titre extraordinaire		Pour	Contre	Abstention
Résolution 2-A**	Examen et approbation du projet de fusion-absorption de la société par la société Etablissement Maurel & Prom, de la dissolution sans liquidation de la Société en résultant et des modalités de rémunération des actionnaires de la Société, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives prévues dans le projet de traité de fusion  (Parité d'échange de 1 action M&P pour 1,5 action de la Société)**	43 016 751 (67,93%)	10 693 638 (16,89%)	9 614 051 (15,18%)
Résolution 2-C*	Réalisation de la fusion avec effet différé jusqu'à la décision de la cour d'appel statuant sur le recours formé à l'encontre de la décision de l'AMF	9 017 914 (14,24 %)	42 971 747 (67,86 %)	11 334 779 (17,90 %)
3 <sup>ème</sup> résolution	Pouvoirs pour les formalités légales	50 257 224 (73,19 %)	15 136 711 (22,04 %)	3 273 173 (4,77 %)

\* Résolution présentée au cours de l'Assemblée générale par des actionnaires et non agréées par le Conseil d'administration de la Société.

\*\* Amendement présenté par le Conseil d'administration de la Société.